



**VACANCES.**



**BERGE &  
WASSER**



*Meer &  
Mehr*



**BUS &  
REISEN**



**Mind &  
Body**

**CONDITIONS DE  
PARTICIPATION  
SALON VACANCES  
BERNE  
13 au 16 janvier 2022**

Version Janvier 2021

BERNEXPO AG  
Mingerstrasse 6  
Postfach  
CH-3000 Bern 22

Tél. +41 31 340 11 11  
Fax +41 31 340 11 10

[ferienmesse@bernexpo.ch](mailto:ferienmesse@bernexpo.ch)  
[www.vacances.ch](http://www.vacances.ch)

## 1. Délais pour votre planification (sous réserve de modifications)

Quoi	Quand	Qui
Envoi de l'e-mail pour l'inscription en ligne	Mai 2021	à l'exposant
Confirmation de réception par e-mail <i>*ne compte pas comme confirmation de stand!</i>	après réception l'inscription en ligne	par la BERNEXPO AG
<b>Date limite réduction pour l'inscription anticipée</b>	<b>13 août 2021</b>	à la BERNEXPO AG
Appel d'offres Conférences	Août / septembre 2021	à la BERNEXPO AG
<b>Début de la répartition des halles pour les exposants</b>	<b>À partir de septembre 2021</b>	à la BERNEXPO AG
Date limite d'inscription aux conférences	30 septembre 2021	à la BERNEXPO AG
<b>Envoi de l'e-mail avec la répartition des stands</b> , commandes techniques sur l'Online Service Center (OSC)	Octobre / novembre 2021	à l'exposant
Envoi de la facture d'acompte	2 semaines après l'envoi de la répartition des stands	à l'exposant
<b>Dernières modifications de la liste des exposants imprimée</b>	<b>12 novembre 2021</b>	à la BERNEXPO AG
<b>Délai d'envoi du dossier technique. (Commande via OSC)</b>	<b>10 décembre 2021</b>	à la BERNEXPO AG
Supplément express pour les commandes ultérieures (CHF 150.00 ou 15% de la valeur de la commande)	À partir du 12 décembre 2021	à l'exposant
Horaires de montage et démontage (Concept de circulation)	Décembre 2021	à l'exposant
Envoi des cartes d'exposants et parking	Décembre 2021	à l'exposant
<b>Montage</b>	<b>10 au 12 janvier 2022</b>	
<b>Manifestation</b>	<b>13 au 16 janvier 2022</b>	
<b>Démontage</b>	<b>17 au 18 janvier 2022</b>	
Facture finale	Février 2022	à l'exposant

## 2. Heures d'ouverture (sous réserve de modifications)

Heures d'ouverture de la manifestation:

Judi	13 janvier 2022	10.00 – 18.00 heures*
Vendredi	14 janvier 2022	10.00 – 18.00 heures*
Samedi	15 janvier 2022	10.00 – 18.00 heures*
Dimanche	16 janvier 2022	10.00 – 18.00 heures*

Pour les exposants: une heure avant et une heure après les heures d'ouverture officielles de la manifestation.

*\* sous réserve de modifications*

## 3. Organisation

BERNEXPO AG

Ferienmesse Bern

Mingerstrasse 6

Postfach

3000 Bern 22

Tél +41 31 340 11 11

Fax +41 31 340 11 10

E-Mail [ferienmesse@bernexpo.ch](mailto:ferienmesse@bernexpo.ch)

Internet [www.vacances.ch](http://www.vacances.ch)

## 4. Domaine d'application

Les conditions de participations sont valables pour tous les participants de la foire « Vacances » et complètent « les conditions de participation générales » de la BERNEXPO AG. Egalement à prendre en considération sont « les ordres d'exploitations » de la BERNEXPO AG et les « informations technique par rapport aux halles » ainsi que en général toutes les prescriptions déterminantes comme par exemple « l'Ordonnance sur l'indication des prix (OIP) ».

## 5. Partenaire de contrat

L'exposant principal inscrit est le partenaire de contrat de BERNEXPO AG. Les frais éventuels pour des suppléments commandés par les co-exposants/sous-locataires, tels que des cartes d'exposant, cartes de parking ou autres, seront facturés à l'exposant principal lié à BERNEXPO AG. La facturation des frais aux co-exposants/sous-locataires incombe à l'exposant principal.

## 6. Les exposants acceptés

Tous les entreprises et toutes les personnes privées en lien avec ce secteur sont admises à titre d'exposants. Personne ne peut se prévaloir d'un quelconque droit d'admission. Les demandes d'admission peuvent être rejetées sans avoir à être motivées.

## 7. Tarifs (Les prix indiqués s'entendent hors TVA)

Les prestations suivantes sont incluses dans le prix, outre la location de la surface du stand :

- assistance technique
- service d'information
- chauffage
- nettoyage quotidien des surfaces générales des halles (attention : pas la surface du stand)
- service général de surveillance
- publicité et relations publiques
- 1 carte d'exposant pour 4 m<sup>2</sup> de surface de stand (min. 2 / max. 20 cartes)

### 7.1 Location dans les halles (Surface vide sans parois et sans moquette)

No. d'article	Article	Prix par m <sup>2</sup>
100045	Stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 260.00
100045	Stand d'angle (2 côtés ouverts)	CHF 330.00
100045	Stand de tête (3 côtés ouverts), au moins 18 m <sup>2</sup>	CHF 345.00
100045	Stand îlot (4 côtés ouverts), au moins 25 m <sup>2</sup>	CHF 360.00

Surface minimale pour surface vide : **12 m<sup>2</sup>**

### 7.2 Offres de stand

Informations détaillées dans le supplément « Offres de stand ».

No. d'article	Article	Prix	Surface
105001	Forfait BASIC / stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 3'590.00	8 m <sup>2</sup>
105001	Forfait BASIC / stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 5'050.00	12 m <sup>2</sup>
105001	Forfait BASIC / stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 6'230.00	15 m <sup>2</sup>
105001	Forfait BASIC / stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 7'310.00	18 m <sup>2</sup>
105001	Forfait BASIC / stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 395.00 / m <sup>2</sup>	dès 20 m <sup>2</sup>
105009	Forfait EMOTION / stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 4'750.00	8 m <sup>2</sup>
105009	Forfait EMOTION / stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 7'050.00	12 m <sup>2</sup>
105009	Forfait EMOTION / stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 8'700.00	15 m <sup>2</sup>
105009	Forfait EMOTION / stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 550.00 / m <sup>2</sup>	dès 18 m <sup>2</sup>
105006	Forfait COMPACT / stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 5'910.00	12 m <sup>2</sup>
105006	Forfait COMPACT / stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 7'060.00	15 m <sup>2</sup>
105006	Forfait COMPACT / stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 463.00 / m <sup>2</sup>	dès 18 m <sup>2</sup>
105041	Forfait COMFORT / stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 6'150.00	12 m <sup>2</sup>
105041	Forfait COMFORT / stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 7'580.00	15 m <sup>2</sup>
105041	Forfait COMFORT / stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 495.00 / m <sup>2</sup>	dès 18 m <sup>2</sup>
105046	Forfait DESIGN / stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 5'250.00	9 m <sup>2</sup>
105046	Forfait DESIGN / stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 6'850.00	12 m <sup>2</sup>
105046	Forfait DESIGN / stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 8'350.00	15 m <sup>2</sup>
105046	Forfait DESIGN / stand en ligne (1 côté ouvert)	CHF 540.00 / m <sup>2</sup>	dès 18 m <sup>2</sup>

Supplément sur le tarif de base des forfaits avec plusieurs côtés ouverts:

1 côté ouvert	sans frais supplémentaires	
2 côtés ouverts	CHF 70.00 / m <sup>2</sup>	
3 côtés ouverts	CHF 85.00 / m <sup>2</sup>	au moins 18 m <sup>2</sup>
4 côtés ouverts	CHF 100.00 / m <sup>2</sup>	au moins 25 m <sup>2</sup>

### 7.3 Réduction pour inscription anticipée

Une réduction est accordée pour toute inscription nous parvenant avant le 13 août 2021. La réduction sera portée sur la facture d'acompte.

### 7.4 Frais supplémentaires

Les services suivants sont ajoutés à la location d'un stand dans chaque cas:

Forfait de communication	CHF 250.00
Forfait pour entretien	CHF 8.00 / m <sup>2</sup>

Toutes les prestations supplémentaires (prises de courant, cartes d'entrée, nettoyage du stand, etc.) peuvent être commandées dans notre Online Service Center.

## 7.5 Stand de restauration

Pour tous les stands de restauration une redevance sur le chiffre d'affaire de 17 % est facturée. Le paiement en avance d'une location minimale de CHF 2'000.00 est obligatoire. Si le 17 % du chiffre d'affaires réalisé est supérieur à CHF 2'000.00, la différence sera facturée sur la facture finale.

<b>No. d'article</b>	<b>Article</b>	<b>Forfait</b>
102010	Stand de restauration, location minimale	CHF 2'000.00

## 8. Co-exposants

Les co-exposants sont des personnes, des sociétés ou des organisations qui se présentent au stand de l'exposant d'une quelconque manière, par des adresses, des objets, des prospectus ou une présence personnelle. Dans la mesure où l'exposant a l'intention d'accepter des co-exposants à son stand, l'exposant doit les inscrire en ligne.

Les frais suivants sont engagés par co-exposant et seront facturés à l'exposant principal :

<b>No. d'article</b>	<b>Article</b>	<b>Forfait</b>
610980	Forfait de communication sous-locataire	CHF 250.00

## 9. Annulation d'inscription

### 9.1 par un exposant

Dans le cas d'une annulation d'inscription (via l'inscription en ligne ou un accord écrit par e-mail), les conditions d'annulation suivantes sont valables. Le coût total de location du stand est facturé à hauteur de 25 % si l'annulation survient jusqu'à trois mois avant le salon et à hauteur de 100 % ensuite. Cette disposition est valable même dans le cas où le stand peut être à nouveau loué suite à une annulation effectuée. Les prestations de service doivent être indemnisées par l'exposant dans la mesure où elles ont déjà été effectuées.

### 9.2 par un co-exposant

Le supplément de co-exposant reste en tous les cas dû dans sa totalité, de même que les frais supplémentaires, même si un co-exposant ne participe pas au salon.

## 10. Retard dans la construction des stands et absences

En raison des derniers préparatifs et travaux dans tous les halls d'exposition (par exemple, pose de tapis d'allée, nettoyage final des halls d'exposition avant le début du salon, etc.) tous les stands doivent être installés et équipés avant la dernière heure spécifiée dans les temps de montage. Les stands qui ne sont pas occupés ou installés à ce moment-là peuvent être occupés autrement par l'organisateur du salon afin de préserver l'aspect général du salon.

En cas de montage tardif ou de non-participation, l'organisateur du salon est en droit de facturer une pénalité contractuelle de CHF 1'000.00 en plus des frais de stand dus, y compris les éventuelles prestations supplémentaires commandées.

## 11. Cartes d'exposant

Chaque exposant reçoit 1 carte d'exposant par 4 m<sup>2</sup> de surface de stand (min. 2 / max. 20 cartes) qui est valable pour l'accès au salon déjà une heure avant de l'ouverture officielle chaque jour. Les cartes supplémentaires peuvent être commandées sur l'Online Service Center dans une mesure limitée. Les cartes seront envoyées après réception de paiement environ trois semaines avant du salon. Les cartes sont nécessaires que pendent l'exposition et donnent droit à un nombre illimité d'entrées à l'exposition.

<b>No. d'article</b>	<b>Article</b>	<b>Prix par pièce</b>
150010	Carte d'exposant supplémentaire	CHF 16.00

## 12. Billets d'entrée

### 12.1 Cartes d'invités pour les visiteurs

Des cartes d'invités sont à disposition pour être remises aux clients. Il y a des cartes d'invités gratuites imprimées ou un code promotionnel pour des cartes d'entrée gratuites électroniques. Celles-là concèdent l'entrée gratuite au visiteur. Les cartes d'invités utilisées seront facturées au propriétaire du stand après le salon au prix de CHF 7.00 par carte. Le montant maximum facturé est fixé à CHF 700.00.

#### Imprimé :

Le visiteur peut remettre directement la carte d'invité à l'entrée. Elle ne doit pas être échangée à la caisse. Les billets des invités ne sont valables qu'avec le cachet de l'entreprise exposante ou du co-exposant. L'entreprise exposante recevra les cartes d'invités utilisées comme justificatifs si cela est désiré. Si aucune carte d'invité n'a été utilisée, un montant forfaitaire sera facturé. Le retrait, l'impression ainsi que l'utilisation de 10 cartes d'invités sont comprises dans le prix unique de la commande. Chaque exposant peut commander individuellement le nombre de cartes d'invités nécessaire à l'aide du login sur l'OSC. Toutes les commandes supplémentaires doivent être effectuées par écrit.

#### En ligne :

Le visiteur peut commander et imprimer des entrées au Salon Vacances gratuites dans la billetterie en ligne avec le code de promotion. L'exposant recevra une liste d'Excel avec tous les codes validés. Les codes de promotion ne doivent pas être commandés. En octobre 2021, un code avec validité illimitée sera envoyé à tous les exposants. Les codes validés seront facturés comme décrit au-dessus.

### 12.2 Bons de réduction pour visiteurs

Nous mettons à la disposition des exposants des bons (code promotionnel seulement) à remettre à leurs clients. Sur la billetterie en ligne, le visiteur bénéficie d'un rabais de CHF 5.00 lors de l'achat d'une carte d'entrée journalière. Les bons de réduction ne sont valables que sur les cartes journalières d'une valeur de CHF 15.00 (adultes). Un seul bon de réduction peut être échangé par billet d'entrée. Contrairement aux cartes d'invités, les bons de réduction sur les cartes journalières ne sont pas remis aux exposants après le salon.

#### En ligne :

Le visiteur peut commander et imprimer des entrées au Salon Vacances à prix réduit dans la billetterie en ligne avec le code de promotion. Chaque exposant peut commander individuellement le code promotionnel pour entrées à prix réduit à l'aide du login sur l'OSC.

## 13. Forfait de communication de base

Le paquet de communication est obligatoire pour l'exposant principal ainsi que tout sous-locataire. L'envoi des documents d'information sur le pack communication aura lieu à partir de l'automne 2021.

<b>No. d'article</b>	<b>Article</b>	<b>Prix par inscription</b>
610970	Forfait de communication exposant principal	CHF 250.00
610980	Forfait de communication sous-locataire	CHF 250.00

#### **14. Marché interactif : [visit.ferienmesse.ch](http://visit.ferienmesse.ch)**

La liste électronique des exposants du salon est publiée à l'automne de l'année précédente du salon. Tous les enregistrements reçus à cette date seront alors publiés. Toutes les inscriptions reçues après cette date seront activées en continu jusqu'au début de la foire. La présence se termine à l'automne de l'année suivante du salon. Aucune demande de dédommagement ou autre réclamation ne peut être faite à l'encontre de BERNEXPO AG si le participant n'utilise pas le délai d'un an. Les exposants ou co-exposants peuvent mettre à jour toutes les données à tout moment pendant cette période. Tous les droits et licences pour l'utilisation commerciale des images sur [visit.ferienmesse.ch](http://visit.ferienmesse.ch) sont sous la seule responsabilité de l'exposant. BERNEXPO AG décline toute responsabilité en cas de violation des droits d'auteur par des tiers.

#### **15. Parking pour les exposants**

Les places de parc réservées aux exposants se trouvent dans le parking couvert (attention: hauteur maximale 2.10 m). La carte de stationnement est valable du 12 respectivement du 13 janvier 2022, 07.00 heures, au 16 janvier 2022, 23.00 heures.

<b>No. d'article</b>	<b>Article</b>	<b>Prix par inscription</b>
106094	Location parking, 4 jours	CHF 120.00
106095	Location parking, 5 jours	CHF 150.00

#### **16. Forfait pour entretien**

Le forfait pour entretien comprend l'utilisation des halls et le service de déchets.

<b>No. d'article</b>	<b>Article</b>	<b>Prix par m<sup>2</sup></b>
400999	Forfait pour entretien	CHF 8.00

#### **17. Comportement de vente**

Tout comportement de vente pressant ou agressif est interdit. Il est interdit en particulier: d'interpeller et aborder les visiteurs dans les allées, d'entraîner les visiteurs dans le stand, de proposer des boissons et aliments pour une dégustation dans les allées, de placer du matériel de stand (tables, chaises, comptoirs, tabourets de bar, etc.) à l'extérieur des limites de son stand, d'exercer une pression sur les visiteurs en vue de conclure une vente. En cas d'infraction, BERNEXPO AG est en droit de réclamer une pénalité conventionnelle de CHF 5'000.00 à un exposant déjà averti par écrit.

#### **18. Livraison de marchandises**

Durant la foire : Quotidiennement une heure avant le début de la foire. Les véhicules de livraison doivent quitter le site ½ heure avant le début de la foire.

#### **19. Dispositions finales**

Les prix communiqués se comprennent (sauf contre-indication) sans TVA. Changement de prix sous réserve. Obligeance fait la version allemande au temps de l'inscription.